



EN MARGE DE L'ACTUALITE

JOURNEE POUR LA VIE

Le Dimanche 20 Janvier aura lieu dans de nombreux diocèses la « journée pour la vie » avec en perspective le processus de révision de la Loi sur la bioéthique qui devrait être débattue dans quelques mois au Parlement. Parmi les enjeux d'importance, le débat sur l'assistance médicale à la procréation (AMP). Dans un document publié en Septembre 2018 et intitulé « La dignité de la procréation », les évêques de France et des Outre-mer (dont Papeete) rappellent les enjeux mais aussi les questions posées par la procréation médicalement assistée. Parmi ces enjeux, la place de l'enfant comme référence première, car il est par nature le plus faible et le plus vulnérable (« *La qualité d'une société ou d'une civilisation se mesure au respect qu'elle manifeste envers les plus faibles de ses membres* » - Document du St Siège – Documentation Catholique n° 1807 du 3 Mai 1981). Evoquant cette place de l'enfant, le texte affirme : « *Si la procréation est bien l'acte de mettre au monde un enfant en faveur de lui-même et non pour satisfaire seulement un besoin de réalisation personnelle, si l'enfant est un don et non un dû, s'il est de plus reconnu comme vulnérable, le bien de l'enfant ne devrait-il pas être un argument éthique fondamental pour réguler les pratiques d'assistance médicale à la procréation ?* » (n°33)

Evoquant le désir de l'enfant, le texte des évêques précise : « *Désirer un enfant, ce n'est pas l'enrôler dès sa conception à la satisfaction d'un besoin ou d'un projet parental, mais c'est être prêt à le mettre au monde dans un espace d'attentes qui ne l'enferment pas. Le désir d'accueillir diffère de la volonté d'avoir ou d'obtenir à toute force ou à tout prix. Le désir sait attendre et recevoir l'autre comme un don gratuit. Il ne se laisse pas prendre par la nécessité impérative du « maintenant » ...* » (n°21)

Tout enfant a droit à un père et une mère : « *Institutionnaliser l'absence de père poserait un problème éthique lourd de conséquences... Cela atteindrait le juste bien de l'enfant et l'institution de la filiation en supprimant la double généalogie...En 1988, le Conseil d'Etat a qualifié cette suppression d'« amputation » et l'a fortement condamnée : « la procréation médicalement assistée à la demande d'une femme célibataire permettrait...à celle-ci de faire naître à sa guise, un orphelin de père, dont la parenté se réduit à une seule ligne... Il paraît excessif de donner à une personne la puissance extrême d'imposer à une autre l'amputation de la moitié de son ascendance »* (n°38). La procréation humaine doit demeurer un acte personnel, corporel et relationnel et ne saurait être réduit à un simple processus de fécondation obtenu grâce à la manipulation de moyens techniques. « *Naitre de et dans la relation aimante d'un homme et d'une femme n'est pas la survivance d'un modèle naturel d'autrefois exclusif et qui pourrait désormais cohabiter avec d'autres, mais une exigence foncière de la dignité de la personne* » (n°19).

Allons-nous passer à côté de ces réflexions qui engagent le présent et l'avenir de nos familles et de notre société ? Allons-nous laisser disparaître le projet de Dieu sur l'Homme et la Femme ? Comment allons-nous dans nos paroisses nous associer à cette journée pour la vie ? N'oublions pas, enfin, que le mouvement des AFC (Associations Familiales Catholiques) est tout disposé à apporter son aide pour une réflexion sur ces questions.

+ **Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

ARCHIDIOCESE

NOMINATIONS



Le **Père Silverius (Ferry) TOBE,SSCC** est nommé curé des paroisses Saint Michel de Hikueru et N.D des Anges de Marokau. Cette nomination prend effet le 7 janvier 2019.



Le Diacre Juanito BURNS

est nommé à la paroisse Saint Philippe de Apataki.

à l'église Saint Antoine de Padoue de Arutua

à la paroisse Saint Jean Baptiste de Kaukura.

Cette nomination prend effet le 3 janvier 2019.

AGENDA ...

... DE MONSEIGNEUR JEAN PIERRE

... qui se rendra à Rapa du 09 au 16 janvier.

... DE PERE JOEL AUMERAN

... qui se rendra à Rapa du 09 au 14 janvier et sera accompagné du Diacre Tonio.

... DU DIACRE GERARD PICARD-ROBSON

... qui se rendra à Hao du 12 au 19 janvier.

... DE PERE DENIS BERTIN

... en mer jusqu'au vendredi 18 janvier (sur Fakarava, les 14 et 15 janvier)

MESSE DANS LA « FORME EXTRAORDINAIRE »

Prochaine messe selon la forme extraordinaire du rite romain : **dimanche 24 février** (Sexagésime)

SERVICE DIOCESAIN DE LA CATECHESE

Le Service Diocésain de la Catéchèse informe tous les catéchètes du diocèse que son prochain rassemblement se déroulera à la **Paroisse du Sacré Coeur de Arue le samedi 12 janvier 2019 à 08h00 et se terminera à 11h30.**

La présence de tous est indispensable.

Le Directeur : Diacre Gérard PICARD-ROBSON

COMMUNICATIONS SOCIALES

RADIO MARIA NO TE HAU

Enseignements

Radio Maria no te Hau diffusera sur ses ondes les enseignements suivants :

> **Lundi 14 janvier** : «Cet enfant de lumière qui est en moi » par Yves Boulvin ;

> **Mardi 15 janvier** : «Conversion et guérison intérieure selon les Évangiles » par Frère Jean-Dominique DUBOIS ;

> **Mercredi 16 janvier** : «L'Eucharistie sacrement de la guérison et de la libération » par Jean Pliya ;

> **Jedi 17 janvier** : «Jésus vient, sortons de notre sommeil » par Père Etienne Richer ;

> **Vendredi 18 janvier** : «Eucharistie pour l'unité des chrétiens» par Mgr Pican

NB : Thèmes d'enseignement susceptibles d'être modifiés

CENTRE DIOCESAIN DE RETRAITES

TIBERIADE

Voici le calendrier des retraites pour le ... :

Mois de Janvier 2019

> **du 07 au 12 janvier** : Tahiti Boot Camp

> **18-19-20 janvier** : Retraite du Te Vai Ora pour Femmes en Français

> **25-26-27 janvier** : Retraite communautaire de la Fraternité ND de l'Agapé